

Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 1 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	
		Juin 2020
Fiche de données de sécurité conforme à la réglementation de l'UE 1907/2006 tel qu'amendée		Se substitue à la fiche de
		Octobre 2019

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS

Révision : les sections contenant une révision ou de nouvelles informations sont marquées d'un .

◆ SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit 1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS

Contient de la gamma-cyhalothrine et de la 1,2-benzisothia-

zol-3(2H)-one

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de

la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Peut être utilisé uniquement comme insecticide.

1.3. Renseignements concernant le

fournisseur de la fiche de données de Thyborønvej 78

sécurité

FMC Agricultural Solutions A/S

DK-7673 Harboøre

Danemark

SDS.Ronland@fmc.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Urgences médicales

Belgique +32 70 245 245 Canada +1 800 / 331 3148 +33 (0) 1 45 42 59 59 France Luxembourg +352 8002 5500

145 Suisse

Tous les autres pays +1 651 / 632 6793 (PCV)

Pour les urgences liées à des incendies,

fuites, déversements ou autres

+1 703 / 527 3887 (CHEMTREC - PCV) accidents

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du

Sensibilisation – cutanée : catégorie 1B (H317)

mélange

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :

catégorie 2 (H373)

Dangers pour le milieu aquatique, aigus : catégorie 1 (H400)

chroniques : catégorie 1 (H410)

Classification OMS Classe III, légèrement dangereux

Dangers pour la santé Le produit peut entrainer une hypersensibilité par contact cutané chez



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 2 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	
		Juin 2020

certains individus. L'exposition chronique peut causer des changements fonctionnels au niveau des systèmes nerveux centraux et périphériques (voir section 11).

La gamma-cyhalothrine est très toxique par inhalation et toxique si avalée. Dans le produit, elle est présente sous forme micro-encapsulée ce qui baisse sa toxicité, mais l'inhalation des vapeurs ou de la brume doit être évitée.

Dangers pour l'environnement Le produit est très toxique pour les organismes aquatiques.

2.2. Éléments d'étiquetage

Selon le règlement UE 1272/2008 tel qu'amendé

Contient de la gamma-cyhalothrine et de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-

one

Pictogrammes de danger (GHS07, GHS08, GHS09)







	Mention d'avertissement	Attention
	Mentions de danger	
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H373	Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	Mention de danger supplémentaire	
	EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
	Conseils de prudence	
	P261	Éviter de respirer les vapeurs.
	P280	Porter des gants de protection.
	P314	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
	P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
	P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
	P501	Éliminer le contenu et le récipient comme un déchet dangereux.
2.3.	Autres dangers	Aucun des ingrédients de ce produit ne répond aux critères qui

définissent les produits PBT ou vPvB.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 3 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	
		Juin 2020

3.2.	Mélanges	Voir section 16 pour consulter le texte intégral des mentions de danger.			
				on dans l'eau de gamma-cyhaloth	microcapsules poreuses nrine.
	Substance active Gamma-cyhalothrine Nom CAS	Contenu: 6% en masse Cyclopropanecarboxylic acid, 3-(2-chloro-3,3,3-trifluoro-1-propenyl)-2,2-dimethyl, cyano(3-phenoxyphenyl)methyl ester, $[1R-[1\alpha(S^*),3\alpha(Z)]]$ -			
	N° CAS Nom IUPAC	76703-62-3 (S)-α-Cyano-3-phénoxybenzyl (Z)-(1R,3R)-3-(2-chloro-3,3,3-tri-			
	Nom ISO/Nom UE	fluoroprop-1-ényl)-2,2-dimeéhylcyclopropanecarboxylate Gamma-cyhalothrine Aucun Aucun 449,85 Toxicité aiguë orale : catégorie 3 (H301) Toxicité cutanée aiguë : catégorie 4 (H312) Toxicité aiguë par inhalation : catégorie 1 (H330) Sensibilisation – cutanée : catégorie 1A (H317) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : catégorie 1 (H3732 Dangers pour le milieu aquatique, aigus : catégorie 1 (H400) chroniques : catégorie 1 (H410)			
	Ingrédients à déclaration obligatoire	Contenu (% en masse)	N° CAS	N° CE	Classification
	Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, < 1% naphthalène N° d'enreg. 01-2119451097-39	5		922-153-0	Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411)
	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	max. 0,03	2634-33-5	N°EINECS: 220-120-9	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Acute 1 (H400)
SECT	TION 4 : PREMIERS SECOURS				

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours	En cas d'exposition, ne pas attendre l'apparition des symptômes, mais mettre immédiatement en place les procédures décrites ci-dessous.
Inhalation	En cas de gêne, retirer immédiatement de l'exposition. Cas légers : maintenir la victime sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas graves : consulter immédiatement un médecin ou appeler une ambulance.

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer immédiatement la respiration



FMC Agricultural Solutions A/S Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 4 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	Juin 2020

		artificielle et continuer jusqu'à ce qu'un médecin prenne en charge la victime.
	Contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Ne pas commencer par rincer à l'eau, mais essuyer avec un chiffon sec ou à l'aide de talc, puis laver à l'eau et au savon. Ensuite, appliquer de la lidocaïne, de la crème à la vitamine E, de l'huile de soin ou de la crème pour peau grasse. Consulter un médecin si la contamination est sévère ou en cas de malaise.
	Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau ou à l'aide d'une solution de lavage oculaire, en ouvrant occasionnellement les paupières, jusqu'à ce que toute trace de produit chimique ait disparu. S'il y a lieu, retirer les lentilles de contact après quelques minutes, puis rincer à nouveau. Consulter immédiatement un médecin.
	Ingestion	Aider la personne exposée à se rincer la bouche à l'eau et boire 1 ou 2 verres d'eau (pas de lait ou de crème ou une autre substance contenant des graisses, ce qui augmenterait l'absorption), mais ne pas provoquer le vomissement. Si des vomissements se produisent, laisser la victime se rincer la bouche et boire de l'eau de nouveau. Ne rien porter à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
4.2.	Principaux symptômes et effets, aigus et différés	La gamma-cyhalothrine peut provoquer des sensations de brûlure, de picotement ou d'engourdissement sur les zones exposées (paresthésie).
4.3.	Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Au moindre signe d'empoisonnement, appeler un médecin, une clinique ou un hôpital immédiatement. Expliquer que la victime a été exposée à un insecticide de type pyréthroïde. Décrire la condition de la victime et l'étendue de l'exposition. Eloigner immédiatement la victime du lieu où se trouve le produit.
		Dès qu'un sentiment de picotement apparait dans n'importe quelle zone du corps (voir section 11), il est recommandé d'appliquer immédiatement de la lidocaïne ou de la crème à la vitamine E. Pour cette raison, la lidocaïne ou la vitamine E devraient être disponibles sur le lieu de travail.
		Il peut se révéler utile de communiquer cette fiche technique de sécurité au médecin.
	Notes au médecin	Un antidote spécifique contre cette substance n'est pas connu. Le lavage gastrique et l'administration de charbon actif peuvent être envisagés. Après la décontamination, le traitement est symptomatique et de soutien comme indiqué. Normalement, la récupération est spontanée.
		Si le produit a pénétré dans la peau, la gamma-cyhalothrine peut provoquer des brûlures similaires à un coup de soleil. La substance



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 5 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	
		Juin 2020

sera transformée dans un environnement non polaire tel qu'une huile ou une crème à base de graisse. Il a été signalé que la crème à la vitamine E était bénéfique. L'eau est très polaire et ne diminuera pas l'irritation, mais elle peut la prolonger. L'eau chaude peut augmenter la douleur.

Pour la contamination des yeux, l'instillation d'un anesthésiant local peut être envisagée.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de dégradation essentiels sont des composés volatils, malodorants, toxiques, irritants et inflammables tels que les oxydes d'azote, le chlorure d'hydrogène, le fluorure d'hydrogène, le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et divers composés organiques chlorés et fluorés. Des traces de cyanure d'hydrogène peuvent être présentes.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Approcher le feu contre le vent pour éviter tout contact avec des vapeurs dangereuses et des produits de décomposition toxiques. Lutter contre le feu depuis un emplacement protégé ou à distance maximale. Endiguer la zone pour prévenir tout écoulement d'eau. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome ainsi qu'une tenue de protection.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Il est recommandé d'avoir un plan pour éviter les déversements. Si le déversement se produit, il doit être retiré et la zone nettoyée immédiatement selon un plan prédéterminé. Il est également recommandé de nettoyer la zone ou l'équipement en cas de suspicion de contamination.

Des réservoirs vides et hermétiques doivent être mis à disposition pour recueillir les éventuels déversements.

En cas de déversement important (impliquant au moins 10 tonnes du produit) :

- 1. utiliser un équipement de protection individuel ; voir section 8
- 2. composer le numéro de téléphone d'urgence ; voir la section 1
- 3. alerter les autorités.

Observer toutes les précautions de sécurité lors du nettoyage d'un déversement. Utiliser un équipement de protection individuel. Selon l'ampleur du déversement, il conviendra éventuellement de porter un



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 6 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	
		Juin 2020

appareil respiratoire, un masque filtrant ou une protection oculaire, des vêtements résistants aux produits chimiques, des gants et des bottes.

Arrêter la source du déversement immédiatement, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Tenir les personnes non protégées à l'écart de la zone de déversement. Réduire et éviter la formation des vapeurs et des brouillards autant que possible.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le déversement pour prévenir toute contamination supplémentaire de la surface, du sol ou de l'eau. Les eaux de lavage ne doivent pas pénétrer dans les canalisations des eaux de surface. Tout déversement non contrôlé dans un cours d'eau doit être signalé à l'autorité réglementaire compétente.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Il est recommandé d'envisager des moyens d'empêcher les effets néfastes des déversements, par exemple en formant une digue ou en comblant les surfaces. Voir SGH (Annexe 4, Section 6).

Si nécessaire, les canalisations des eaux de surface doivent être couvertes. Les déversements peu importants sur le sol ou une autre surface imperméable doivent être éliminés à l'aide d'un matériau absorbant de type liant universel, terre à foulon ou autres argiles absorbantes. Placer les absorbants contaminés dans des conteneurs adaptés. Nettoyer la zone en utilisant beaucoup d'eau et un détergent. Absorber le liquide de lavage à l'aide d'un absorbant et le placer dans des récipients appropriés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Les déversements importants absorbés par le sol doivent en être extirpés et transférés dans des conteneurs appropriés.

Les déversements dans l'eau doivent être contenus autant que possible en isolant l'eau contaminée. L'eau contaminée doit être recueillie et retirée pour traitement ou élimination.

Les surfaces et les équipements peuvent être nettoyés en utilisant un mélange d'eau / isopropanol (25/75) sous conditions alcalines (pH > 12). Les équipements de protection individuelle doivent également être utilisés lors du nettoyage.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir sous-section 8.2 concernant la protection individuelle. Voir section 13 concernant l'élimination.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact corporel avec ce produit, si possible en utilisant des systèmes fermés avec commande à distance. La substance doit être manipulée par des moyens mécaniques autant que possible. Un dispositif d'aération approprié ou une ventilation d'évacuation locale doit être



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 7 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	
		Juin 2020

installé(e). Les gaz d'échappement doivent être filtrés ou traités. En ce qui concerne la protection individuelle dans ce type de situation, voir section 8.

Pour d'informations concernant son utilisation en tant que pesticide, consulter au préalable les mises en garde et les mesures de protection individuelle sur l'étiquette agréée de l'emballage ou prendre connaissance des autres directives ou politiques officielles en vigueur. Si ces dernières n'y sont pas mentionnées, voir section 8.

Tenir toutes les personnes non protégées et les enfants à l'écart de la zone de travail.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Les laver soigneusement après la manipulation. Avant de retirer les gants, les laver avec de l'eau et du savon. Une fois le travail terminé, retirer tous les vêtements et chaussures de travail. Se doucher à l'eau et au savon. Porter uniquement des vêtements propres en quittant le lieu de travail. Laver les vêtements et l'équipement de protection avec de l'eau et du savon après chaque utilisation.

La zone de travail doit toujours être propre. L'équipement de protection individuel utilisé devrait être soit jeté soit nettoyé immédiatement après utilisation. Le respirateur doit être nettoyé et le filtre remplacé conformément aux instructions fournies avec le respirateur.

Ne pas déverser dans l'environnement. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement. Recueillir tous les déchets et résidus issus du nettoyage de l'équipement, etc., et les éliminer suivant la procédure en vigueur pour les déchets dangereux. Voir section 13 concernant l'élimination.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Protéger contre la chaleur forte et le gel. Il ne faut pas laisser le produit sécher.

Conserver ce produit dans des conteneurs étiquetés et fermés. L'espace de stockage doit être constitué de matériaux non combustibles, être fermé, sec, aéré, comporter un sol imperméable et ne pas être accessible aux personnes non autorisées ni aux enfants. L'affichage d'un panneau d'avertissement indiquant «POISON » est recommandé. La salle doit uniquement être utilisée pour le stockage de produits chimiques. Il ne faut pas y introduire d boissons, d'aliments, de fourrages ni de graines. Une station de lavage des mains doit être mise à disposition.

Le stockage des mélanges du produit avec d'autres produits peut augmenter la toxicité à cause de l'extraction du principe actif des capsules.



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 8 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	
		Juin 2020

7.3. **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Ce produit est enregistré en tant que pesticide et ne peut être utilisé que dans le cadre des applications pour lesquelles il a été enregistré et selon l'étiquette approuvée par les autorités réglementaires.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

À notre connaissance, les limites d'exposition personnelle n'ont pas été établies pour l'ingrédient actif gamma-cyhalothrine dans ce produit. Une limite d'expositions personnelles de 0,02 mg/m³ (8-hr LTEL-TWA) est recommandée par le fabricant pour la lambdacyhalothrine.

Toutefois, d'autres valeurs limites d'exposition personnelle définies par les réglementations locales peuvent exister, auquel cas elles doivent être respectées.

Gamma-cyhalothrine

DNEL

Non établi

PNEC, environnement aquatique

L'EFSA a établi un AOEL de 0,034 mg/kg de poids corporel/jour 0,044 ng/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Lorsque ce produit est utilisé dans un système fermé, le port d'un équipement de protection individuel n'est pas requis. L'équipement décrit ci-après est destiné à d'autres situations, lorsque le recours à un système fermé n'est pas possible ou lorsqu'il est nécessaire d'ouvrir l'appareil. Envisager le besoin de sécuriser l'équipement ou le circuit de tuyauterie avant d'ouvrir.

Les précautions ci-dessous sont initialement destinées à la manipulation du produit pur et à la préparation de la solution à vaporiser, mais peuvent également s'appliquer lors de la vaporisation.

En cas d'exposition accidentelle élevée, une protection personnelle maximale peut être nécessaire, comme un masque respiratoire, un masque facial, des combinaisons résistant aux produits chimiques.



Protection respiratoire

Le produit ne présente pas automatiquement un risque d'exposition dans l'air lorsqu'il est manipulé avec précaution, mais en cas de dégagement produisant une vapeur ou une brume importante, les employés devraient porter un équipement de protection respiratoire avec un filtre de type universel comprenant un filtre à particules.



Gants de protection

Porter des gants résistants aux produits chimiques, par exemple en tissu stratifié, en caoutchouc butyle ou en caoutchouc nitrile. Le temps de décomposition de ces matériaux pour ce produit est inconnu. Généralement, l'utilisation de gants de protection n'offrira qu'une protection partielle contre l'exposition cutanée. De petites déchirures dans les gants et la contamination croisée peuvent se produire



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 9 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	Juin 2020

facilement. Il est recommandé de limiter le travail à effectuer manuellement et d'échanger les gants immédiatement s'il y a une suspicion de contamination. Faire attention à ne rien toucher avec des gants contaminés. Les gants usagés doivent être jetés et ne pas être réutilisés. Se laver les mains avec de l'eau et du savon immédiatement après le travail.

Protection oculaire ...

Portez un écran facial plutôt que des lunettes de sécurité. La possibilité de contact avec les yeux doit être exclue.



Autres protections ...

Porter des vêtements résistant aux produits chimiques afin d'éviter tout contact avec la peau selon l'ampleur de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition à cette substance ne peut pas être évitée pendant une durée limitée, le port d'un pantalon imperméable et d'un tablier fabriqué à base de tissu résistant aux produits chimiques ou d'une combinaison en polyéthylène (PE) est suffisant. Les combinaisons en PE doivent être éliminées après utilisation en cas de contamination. En cas d'exposition considérable ou prolongée, des combinaisons en tissu stratifié imperméable peuvent être nécessaires.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Aspect Liquide blanc cassé opaque

pH Solution 1% dans l'eau : 5,71 à 23°C

Point de fusion/point de congélation Au-dessous de 0°C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition Se décompose

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

Pression de vapeur Gamma-cyhalothrine : 1,03 x 10⁻⁷ Pa à 20°C

 $3,45 \times 10^{-7} \text{ Pa à } 25^{\circ}\text{C}$

Densité: 1,019 g/ml à 20°C

Solubilité(s) Les solvants organiques ont tendance à extraire l'ingrédient actif des

capsules.

Solubilité du gamma-cyhalothrine à 19°C dans :

éthyl acétate > 500 g/l heptane 30,7 g/l eau 0,0021 mg/l à 20°C



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 10 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	1 : 2020
Noill du produit	1526, Gaillina-Cynaiothrine 60 g/i C5	Juin 2020

Coefficient de partage n-octanol/eau Gar

Gamma-cyhalothrine Pas en-dessous de 400°C : $\log K_{oe} = 5.2 \text{ à } 25^{\circ}\text{C}$

Température d'auto-inflammabilité

Pas en-dessous de 400 C

Température de décomposition

Non déterminée

Viscosité

Le produit a une viscosité élevée. C'est un fluide non newtonien ; la

viscosité diminue avec l'augmentation du taux de cisaillement.

Taux de cisaillement 0.01 s^{-1} : > 1 x 10^4 mPa.s Taux de cisaillement 100 s^{-1} : 45 - 130 mPa.s

Propriétés explosives Propriétés oxydantes Non explosif Non oxydant

9.2. Autres informations

Miscibilité

Le produit est dispersible dans l'eau.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. **Réactivité** À notre connaissance, ce produit n'enregistre aucune réactivité

particulière.

10.2. Stabilité chimique La gamma-cyhalothrine se décompose en chauffant. Le chauffage

local direct tel que le chauffage électrique ou à la vapeur doit être

évité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune connue.

10.4. **Conditions à éviter** Le chauffage du produit peut générer des vapeurs nocives et irritantes.

10.5. **Matières incompatibles** Aucune connue.

10.6. Produits de décomposition

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Information sur les effets

toxicologiques

* = Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

<u>Produit</u>

Toxicité aiguë Le produit n'est pas considéré comme nocif. * La toxicité aiguë

mesurée sur un produit similaire est la suivante :

Voie(s) de pénétration - ingestion DL₅₀, voie orale, rat (mâle) : 4 444 mg/kg (méthode OCDE 401)

DL₅₀, voie orale, rat (femelle): 3 257 mg/kg

- peau DL_{50} , voie cutanée, rat : > 5 000 mg/kg (méthode OCDE 402)

- inhalation CL₅₀, inhalation, rat : > 2,31 mg/l/4 h (méthode OCDE 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant pour la peau (mesuré sur un produit similaire,

méthode OCDE 404). *



FMC Agricultural Solutions A/S Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 11 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	
		Juin 2020

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Légèrement à modérément irritant pour les yeux (mesuré sur un produit similaire, méthode OCDE 405). *
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sensibilisant pour la peau (mesuré sur un produit similaire, méthode OCDE 406).
Mutagénicité sur les cellules germinales	Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène. *
Carcérogénicité	Le produit ne contient aucun d'ingrédient connu pour être cancérigène. *
Toxicité pour la reproduction	Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour avoir des effets néfastes sur la reproduction. *
STOT – exposition unique	À notre connaissance, aucun effet spécifique autre que déjà mentionné n'a été observé après une exposition unique. *
STOT – exposition répétée	Les éléments suivants ont été mesurés pour la substance active gamma-cyhalothrine : Organe ciblé : système nerveux Une exposition répétée peut provoquer des effets neurotoxiques. Des changements de comportement ont été observés dans des tests sur animaux à des niveaux d'exposition de 6 à 8 mg/kg pc/jour (méthode OCDE 408).
Danger par aspiration	Le produit ne présente pas de risque de pneumonie par aspiration. *
Symptômes et effets, aigus et différés	Par contact, la gamma-cyhalothrine peut provoquer des sentiments de brûlure, des picotements ou des engourdissements dans les zones exposées (paresthésie), qui sont inoffensifs à faible exposition, mais peuvent être très douloureux, surtout dans les yeux. L'effet peut résulter d'éclaboussures, d'un aérosol ou d'un transfert de gants contaminés. Ces effets sont transitoires, généralement d'une durée maximale de 24 heures, mais peuvent dans des cas exceptionnels durer plus longtemps. Ils peuvent être considérés comme des avertissements indiquant qu'une surexposition a eu lieu et que la pratique du travail devrait être revue.
Gamma-cyhalothrine Toxicocinétique, métabolisme et distribution	La gamma-cyhalothrine est rapidement absorbé après l'ingestion. Elle est largement métabolisée. Des tests sur les animaux ont rapporté une demi-vie d'élimination de 23 jours. L'accumulation dans la graisse est possible.
Toxicité aiguë	La gamma-cyhalothrine est très toxique en cas d'inhalation et toxique en cas d'ingestion. La toxicité par contact avec la peau est moins sévère. La toxicité aiguë est mesurée comme suit :
Voie(s) de pénétration - ingestion	DL_{50} , voie orale, rat (mâle) : > 50 mg/kg (méthode OCDE 401)



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 12 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	
		Juin 2020

DL₅₀, voie orale, rat (femelle): environ 55 mg/kg DL₅₀, voie cutanée, rat (femelle): environ 1 650 mg/kg - peau (méthode OCDE 402) - inhalation CL₅₀, inhalation rat (femelle): 0,03 mg/l/4 h (méthode OCDE 403) Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant pour la peau (méthode OCDE 404). * Lésions oculaires graves/irritation Non irritant pour les yeux (méthode OCDE 405). * oculaire Sensibilisation respiratoire ou cutanée Faiblement sensibilisant pour la peau (méthode OCDE 406). *Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, < 1% de naphtalène* Ce produit n'est pas considéré comme nocif. * La toxicité aiguë, telle Toxicité aiguë que mesurée sur des produits similaires, est la suivante : Voie(s) de - ingestion DL₅₀, voie orale, rat : > 5 000 mg/kg (méthode OCDE 401) pénétration DL₅₀, voie cutanée, rat : > 2 000 mg/kg (méthode OCDE 402) - peau - inhalation CL₅₀, inhalation rat : > 4,7 mg/l/4 h (méthode OCDE 403) Corrosion cutanée/irritation cutanée Peut provoquer une sécheresse cutanée (mesurée sur des produits similaires; méthode OCDE 404). Lésions oculaires graves/irritation Peut provoquer une gêne oculaire légère et de courte durée (mesurée oculaire sur des produits similaires ; méthode OCDE 405). * Sensibilisation respiratoire ou cutanée Ne devrait pas provoquer une sensibilité respiratoire ou cutanée (mesurée sur des produits similaires ; méthode OCDE 406). * Danger par aspiration Les hydrocarbures aromatiques présentent un risque en cas d'aspiration. 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one Toxicité aiguë La substance est nocive en cas d'ingestion. Voie(s) de pénétration - ingestion DL₅₀, voie orale, rat (mâle): 670 mg/kg DL₅₀, voie orale, rat (femelle): 784 mg/kg (méthode OPPTS 870.1100, mesurée sur une solution de 73%) DL₅₀, voie cutanée, rat : > 2 000 mg/kg * - peau (méthode OPPTS 870.1200, mesurée sur une solution de 73%) - inhalation CL₅₀, inhalation rat : non disponible Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant pour la peau (méthode OPPTS 870.2500). Lésions oculaires graves/irritation Sévèrement irritant pour les yeux (méthode OPPTS 870.2400). * oculaire



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 13 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	
		Juin 2020

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Modérément sensibilisant cutané chez les cobayes (méthode OPPTS 870.2600). La substance semble être nettement plus sensibilisante

			pour i nomme.	
SECT	ΓΙΟΝ 12 : INFO	RMATIONS ÉCOLO	GIQUES	
12.1.	2.1. Toxicité		Le produit est très toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les insectes. Il n'est pas considéré comme nuisible pour les plantes aquatiques, les micro-organismes et les macro-organismes du sol et les oiseaux.	
	L'écotoxicité du	produit se mesure con	nme suit :	
	- Poissons	Ide dorée (Leuciscus	<i>idus</i>)	
	- Invertébrés	Daphnies (Daphnia n	nagna Straus)	
12.2.	12.2. Persistance et dégradabilité		La gamma-cyhalothrine n'est pas facilement biodégradable. Sa demivie de dégradation primaire dans le sol est mesurée à 4 - 8 semaines selon les circonstances. Elle n'est pas toxique pour les microorganismes dans les usines de traitement des eaux usées, mais elle est dégradée lentement.	
			Le produit contient de petites quantités d'autres composants non immédiatement biodégradables, lesquels peuvent ne pas être dégradables dans les usines de traitement des eaux usées.	
12.3.	2.3. Potentiel de bioaccumulation		Voir section 9 concernant le coefficient de partage octanol-eau.	
			La gamma-cyhalothrine le potentiel pour se bioaccumuler lors d'une exposition continue. Elle est excrétée en quelques semaines.	
12.4.	4. Mobilité dans le sol		La gamma-cyhalothrine n'est pas mobile dans le sol.	
12.5.	2.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB		Aucun des ingrédients ne répond aux critères qui définissent les produits PBT ou vPvB.	
12.6.	6. Autres effets néfastes		Aucun autre effet dangereux pour l'environnement n'est connu.	
SECT	ΓΙΟΝ 13 : CONS	IDÉRATIONS RELA	ATIVES À L'ÉLIMINATION	
13.1.	Méthodes de tr	aitement des déchets	Les quantités de substances restantes et les emballages vides, mais sales, doivent être considérés comme des déchets dangereux.	
			L'élimination des déchets et des emballages doit toujours s'effectuer conformément à l'ensemble des réglementations locales en vigueur.	
	Élimination du p	oroduit	Conformément à la Directive cadre sur les déchets (2008/98/CE), les possibilités de réutilisation ou de retraitement doivent être envisagées en premier lieu. Si cela n'est pas possible, la substance peut être éliminée par acheminement vers une usine agréée de destruction de	



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

526	Page 14 sur 17
526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	Juin 2020
_	~

produits chimiques ou par incinération contrôlée avec épuration des fumées.

Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires, les aliments pour animaux ou le grain lors du stockage ou de l'élimination. Ne pas déverser dans les réseaux d'égouts.

Élimination des emballages

Il est recommandé d'envisager les méthodes d'élimination possibles dans l'ordre suivant :

- 1. La réutilisation ou le recyclage doivent être envisagés en premier lieu. La réutilisation est interdite sauf par le titulaire de l'homologation. S'ils sont proposés pour le recyclage, les conteneurs doivent être vidés et faire l'objet d'un triple rinçage (ou équivalent). Ne pas déverser l'eau de rinçage dans les réseaux d'égouts.
- 2. Une incinération contrôlée avec épuration des fumées est possible pour les matériaux d'emballage combustibles.
- 3. La livraison des emballages à un service agréé pour l'élimination des déchets dangereux.
- 4. L'élimination dans une décharge ou l'incinération à ciel ouvert ne doivent constituer que des solutions de dernier recours. En cas d'élimination dans une décharge, les conteneurs doivent être entièrement vidés, rincés et perforés afin de les rendre inutilisables. En cas d'incinération, se tenir à l'écart de la fumée.

Ce produit ne doit pas être transporté en vrac par bateau.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification ADR/RID/IMDG/IATA/ICAO

MARPOL et au code IBC

14.1.	Numéro ONU	3082
14.2.	Nom d'expédition des Nations Unies	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (gamma-cyhalothrine) Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (gamma-cyhalothrin)
14.3.	Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4.	Groupe d'emballage	III
14.5.	Dangers pour l'environnement	Polluant marin Marine pollutant
14.6.	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Éviter tout contact inutile avec le produit. Une mauvaise utilisation peut endommager la santé. Ne pas déverser dans l'environnement.
14.7.	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention	



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 15 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	
		Juin 2020

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégorie Seveso (Directive 2012/18/UE) : dangereux pour l'environnement.

Les personnes âgées de moins de 18 ans ne sont pas autorisées à travailler avec ce produit.

Tous les ingrédients sont couverts par les directives européennes relatives aux produits chimiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour ce produit.

♣ SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Modifications appropriées de la fiche de données de sécurité

Corrections mineures uniquement.

Liste des abréviations

AOEL Acceptable Operator Exposure Level

CAS Chemical Abstracts Service

(numéro de registre de la substance)

CS Capsule Suspension (suspension de capsule)

Dir. Directive

DNEL Derived No Effect Level (dose dérivée sans effet)

CE Communauté Européenne CL₅₀ Concentration létale 50 %

Directives MARPOL établies par l'International Maritime

Organisation (IMO) pour la prévention de la pollution

Marine

DL₅₀ Dose létale 50 %

EFSA European Food Safety Authority

EINECS European INventory of Existing Commercial Chemical

Substances (Inventaire européen des substances chimiques

existantes)

enreg. Enregistrement

ISO

GHS Globally Harmonized classification and labelling System of

chemicals (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques), Cinquième édition

révisée en 2013

IBC Code International Bulk Chemical

(Code international des produits chimiques en vrac)

International Organisation for Standardization

(organisation internationale pour la standardisation)

IUPAC International Union of Pure and Applied Chemistry (Union internationale de la chimie pure et appliquée)

LTEL Long-term exposure limit n.o.s. Not otherwise specified n.s.a. Non spécifié par ailleurs

OCDE Organisation de Coopération et de Développement



FMC Agricultural Solutions A/S Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 16 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	Juin 2020

		Économiques	
	OMS	Organisation Mondiale de la Santé	
	OPPTS	Office for Prevention, Pesticides and Toxic Substances	
		(office de prevention, des pesticides et substances toxiques)	
	PBT	Rémanent, Bioaccumulatif, Toxique	
	DOM	(rémanent, bioaccumulatif, toxique)	
	PCV	Paiement Contre Vérification	
	PNEC	Predicted No Effect Concentration (concentration prédite sans effet)	
	Reg.	Réglementation	
	SGH	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage	
		des produits chimiques	
	STOT	Specific Target Organ Toxicity	
		(toxicité spécifique d'organe cible)	
	TWA	Time Weighted Average (Temps moyen pondéré)	
	vPvB	very Persistent, very Bioaccumulative (Très rémanent,	
		Très bioaccumulatif)	
Références		ées mesurées sur le produit et un produit similaire sont des	
		l'entreprise non publiées. Les données sur les ingrédients	
		onibles dans la littérature officielle et sont accessibles depuis emplacements.	
	prusicurs	empiacements.	
Méthode utilisée pour la classification	Sensibilis	ation – cutanée : comparaison	
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :		
	règles de		
	Dangers p	pour le milieu aquatique : données mesurées	
Mentions de danger utilisées	H301	Toxique en cas d'ingestion.	
Ç	H302	Nocif en cas d'ingestion.	
	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans	
		les voies respiratoires.	
	H312	Nocif par contact cutané.	
	H315 H317	Provoque une irritation cutanée.	
	H318	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.	
	H330	Mortel par inhalation.	
	H372	Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux à la	
		suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
	H373	Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux à	
		la suite d'expositions répétées ou d'une exposition	
	11400	prolongée.	
	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.	
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des	
	E111401	effets néfastes à long terme.	
	EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.	
		risques pour la same numame et l'environnement.	



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1526	Page 17 sur 17
Nom du produit	1526, Gamma-cyhalothrine 60 g/l CS	
		Juin 2020

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont jugées fiables et précises mais l'utilisation du produit peut varier et des situations non prévues par FMC Corporation peuvent exister. L'utilisateur de ce produit doit vérifier la validité de ces informations dans les circonstances spécifiques dans lesquelles il compte l'utiliser.

Préparé par : FMC Agricultural Solutions A/S / GHB